



**COMMUNIQUÉ DE LA  
MUNICIPALITÉ  
N° 2/2010-2011**

**du 3 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010**

Renens, le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

## **1. Sous la loupe**

### **Plan de mobilité communal – Mise en place de la 2<sup>ème</sup> étape**

La Municipalité dans son programme de législature 2006-2011 a exprimé la volonté de développer les transports publics et la mobilité douce. Par ailleurs, dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois dans lequel Renens joue un rôle important, la volonté d'améliorer le cadre de vie et l'image de l'Ouest lausannois, de maîtriser le développement du trafic individuel motorisé en favorisant le transfert de la voiture vers les transports publics et la mobilité douce et en imposant aux entreprises des exigences en matière de mobilité (plan de mobilité, politique des parkings) apparaît au premier plan. La nouvelle politique de stationnement privilégié adopté par le Conseil communal en début d'année participe de cette logique.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a décidé de montrer l'exemple et d'entreprendre une démarche de gestion de la mobilité pour l'Administration communale. Un plan de mobilité en deux phases a ainsi été conçu avec, dans un premier temps la mise en place de mesures incitatives visant les déplacements professionnels du personnel et, dans un deuxième temps, l'encouragement à réduire les déplacements pendulaires en véhicule individuel motorisé.

La première étape visant les déplacements professionnels a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Selon une étude interne, 73% des déplacements professionnels se faisaient au moyen de véhicules privés. Pour réduire ce pourcentage, des moyens de déplacements ont été mis en place: vélos à assistance électrique, abonnements et cartes de transports publics ont été mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs appelés à se déplacer dans le cadre de leur travail.

La deuxième étape incitant le personnel à réduire les déplacements pendulaires en véhicule individuel motorisé démarre le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et comprend différentes mesures dont l'introduction du paiement du parking tant pour le personnel que les chefs de service, les membres de la Municipalité ainsi que le personnel des organismes partenaires de la

Commune. A ce titre, la Municipalité a rencontré les différents organismes partenaires pour leur faire part de la nouvelle politique de stationnement.

En cumulant à la fois cette mesure contraignante symboliquement forte et l'introduction, pour le personnel communal, de mesures incitatives (participation financière à l'achat d'abonnements de transports publics ou subvention à l'achat de vélos ou vélos à assistance électrique), la Municipalité entend ainsi réduire le nombre de pendulaires utilisant leur véhicule motorisé pour se rendre au travail (actuellement 60% du personnel).

Ce dispositif devrait inciter tout un chacun à non pas limiter ses déplacements mais bien à utiliser le moyen de transport le plus adéquat selon les circonstances.

Un dépliant d'information a été édité pour le personnel communal.

### **Action 72 heures à Renens**

Dans le cadre de "l'action 72 heures", des jeunes de Renens ont organisé une nuit du sport, avec le soutien de la Municipalité qui a mis à disposition gratuitement une salle de gymnastique du Léman et la salle de conférences du Service Cultures-Jeunesse-Sport.

L'Action 72 heures est un projet du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et s'est déroulé jusqu'à présent principalement en Suisse alémanique. Cette année, le GLAJ Vaud (Groupe de liaisons des activités jeunesse) a contacté plusieurs organisations jeunesse dans le Canton de Vaud, dont le Groupe de coordination jeunesse, afin d'identifier des jeunes qui pourraient proposer des projets pour cette campagne.

L'idée est simple : pendant 72 heures (du jeudi 9 septembre 18h au dimanche 12 septembre 2010 18h) des jeunes mettent en œuvre simultanément dans toute la Suisse leurs propres projets d'utilité publique. Cette année 30'000 jeunes dans toute la Suisse dont près de 400 projets en suisse romande ont participé.

Pour Renens, au total près de 130 jeunes âgés entre 12 et 25 ans, de tous les quartiers de Renens (Paudex, Florissant, Rue du Lac, Préfaully, Silo, Simplon...) et même d'ailleurs (Chavannes, Ecublens, Lausanne) sont venus pour cette Nuit du sport, ou plus exactement Nuit du foot. Les jeunes ont pu jouer dans la salle de gym séparée en deux, un côté pour les plus jeunes et l'autre pour les plus de 16 ans. Après le départ des plus jeunes à 22h, très respectueux des horaires, les plus grands ont pu jouer dans toute la salle. Grande affluence jusqu'à 1 heure du matin puis les plus courageux (une dizaine) sont restés encore jusqu'à 4h30! Cette action a été unanimement appréciée et aucun problème à signaler.

### **Chemin des sens**

Le 29 mai 2007, le Conseil communal acceptait le préavis N° 26-2007 pour l'étude et la réalisation d'un Chemin des sens à Renens. Depuis lors, la Municipalité a mandaté un groupe de travail interne à l'administration et l'agence Studio KO afin de définir les grandes lignes du projet. Approuvées par la Municipalité, elles traduisent la volonté d'amener de la fraîcheur et de la poésie au sud des voies afin de découvrir la Ville de Renens avec un autre regard, en aiguisant les cinq sens...

**Le parcours** est défini par une boucle située au sud de la Ville avec pour point de départ la Gare de Renens, puis direction le promontoire du Cimetière en passant par le Parc de la Gare, le Parc S.I. Beaulieu, les jardins familiaux du Simplon, le collège du Léman, les jardins familiaux du Censuy, le refuge, la piscine et retour par le bois du Caudray et le Parc du

Ranch pour arriver à la Gare de Renens (4'377 m). A noter qu'une boucle raccourcie à 3'822 m est prévue pour les personnes à mobilité réduite.

**La signalétique** est composée essentiellement d'éléments en béton peints en rouge : chaises, bancs, plots, tables ou dalles. Les éléments en béton étant pérennes et peu onéreux, ils ne se confondent pas avec une autre signalisation de la Ville, qu'elle soit routière ou informative. De même pour la couleur rouge, qui rappelle au passage les armoiries de Renens. Entre les différents éléments, un balisage au sol avec des dalles rouges dirigeront le promeneur.

La signalétique sera mise en place au creux de l'hiver, pour une **inauguration officielle** le premier jour du printemps, soit **le 21 mars 2011**.

### **Projet "Nom de code: Respect":**

Dans le cadre du projet "Nom de Code: Respect" que la Ville de Renens a décidé d'adapter pour la Suisse romande, une soirée de présentation a eu lieu le mercredi 29 septembre dernier. Rappelons que cette campagne a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux problèmes des violences sexuelles en privilégiant notamment un travail de renforcement d'estime des filles par des ateliers, et au final des affiches mettant en scène les participantes avec un slogan fort sur le respect.

La Ville de Renens est la première ville de Suisse romande à avoir expérimenté ce projet. C'est pourquoi la Municipalité avait décidé d'organiser un événement au niveau romand en invitant notamment des professionnels du milieu de la prévention et des représentants politiques.

La soirée, préparée avec les jeunes, était agrémentée de prestations des jeunes (un rap sur l'égalité et une prestation de danse hip hop) devant un public de près de 120 personnes. Elle a également été l'occasion de discussions et de débats faisant intervenir Mme Durrer, Cheffe du bureau de l'Egalité du Canton de Vaud et des invités politiques (Mmes Huguenin, Syndique, et Ostorero, vice-présidente de la commission fédérale de l'enfance et la jeunesse et M. Jaquier, député au Grand Conseil Vaudois).

Le site CIAO.ch a également lancé son blog sur le Respect. Ce dernier sera modéré durant un mois par un groupe de jeunes de Renens (filles et garçons) qui ainsi répondront par leurs mots et leur sensibilité aux commentaires d'autres jeunes.

Financée par Lausanne Région et soutenue par les partenaires (Arip, CIAO et Planes), cette soirée a permis d'apporter un nouveau regard sur la question du respect en continuant ainsi le travail débuté par la campagne "attitude Respect" développée en 2009. A noter qu'un tel projet permet de privilégier une nouvelle fois une action de prévention primaire.

## **2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**

### **La Municipalité a décidé :**

- d'accepter les **projets d'enseignes** pour le bâtiment **Migros** Métropole Renens et pour le bâtiment **Coop** Renens Centre. Le Service de l'urbanisme a suivi le projet de manière à assurer une cohérence entre les deux immeubles. La stratégie adoptée est double: un type d'enseigne donnant sur l'avenue du 14-Avril est clairement orienté pour les véhicules et un second type donnant sur le centre-ville/Place du Marché est orienté pour les piétons;

- de fixer la date de **l'inauguration officielle de la place du Marché** au **samedi 30 avril 2011**, en même temps que la reprise des animations sur la place. A cette date, la place sera complètement terminée et équipée et les arbres plantés, la rénovation des rues adjacentes (Savonnerie, Neuve et Midi) sera pratiquement finie et les jardins de poche à la rue Neuve seront pratiquement réaménagés. Le square sera encore en travaux tandis que la rénovation de la rue de la Mèbre commencera en juin 2011;
- d'organiser les samedis 14 mai et 22 octobre 2011 deux **vide-greniers** au parking du Censuy avec tenue d'une buvette;
- d'effectuer des travaux de réaménagement des vestiaires de la **salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville** afin d'offrir des locaux séparés aux hommes et aux femmes. Cette salle est utilisée par le Judo-club, l'école primaire ainsi que différentes associations. Les travaux pourraient être réalisés au printemps ou à l'automne 2011;
- d'entreprendre, avant l'hiver, des **travaux de réfection** de la chaussée à la rue de l'Industrie entre le chemin des Lilas et l'avenue du 1er-Mai;
- d'autoriser **l'achat d'un piano à queue** pour le site scolaire du Léman en remplacement de l'actuel qui est en bout de course étant donné une utilisation accrue;
- de participer financièrement à l'établissement d'une base de données exhaustive pour l'inventaire de l'offre de **stationnement public dans l'Ouest lausannois**. Ce travail sera mené par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL);
- de participer financièrement à l'étude lancée à l'échelle du projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) qui vise à définir une **stratégie d'implantation de tours** coordonnée et partagée à l'échelle du périmètre compact. Cette étude, menée par le SDOL et cofinancée, par les partenaires des autres schémas directeurs s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre l'étalement urbain.

#### **La Municipalité a pris acte :**

- de l'organisation de la soirée cinéma plein air du 1er octobre "Pépiniair à l'occasion des **20 ans du collège des Pépinières**;
- que la traditionnelle **coupe des sapins de Noël** qui orneront la salle de spectacles et la nouvelle Place du Marché aura lieu le 29 novembre 2010 dans les bois de Bottens. Une délégation communale y participera;
- du **rapport intermédiaire de Gymnaestrada 2011** établi par les représentants de la Ville de Renens suite à des rencontres avec le Comité d'organisation local (COL). Du 9 au 16 juillet 2011, les sites proposés par la Ville de Renens, 97 salles de classe comme dortoirs et 6 salles de gymnastique comme lieux d'entraînement sur les sites scolaires de Verdeaux et du Léman, auront l'avantage d'accueillir la délégation finlandaise composée de 1'200 gymnastes. Les rencontres se poursuivront avec le COL pour définir les demandes plus précisément;
- de prendre acte du **bilan provisoire pour l'année 2010 du fonds communal pour le développement durable**. Après plus de six mois d'existence, le fonds a aidé à subventionner l'achat de neuf vélos électriques, ainsi qu'à établir le bilan énergétique d'un bâtiment. Des demandes ont été reçues pour des travaux que la Commune ne subventionne pas pour le moment (transformation des vitrages d'une habitation ou isolation du bâtiment). Afin de faire mieux connaître l'ensemble des subventions, un stand d'information était présent lors de la journée internationale à pied à l'école du 24

septembre et de nouveaux articles seront insérés dans le Carrefour Info Renens, en plus des informations déjà en ligne sur le site internet de la ville. Si ces actions se révèlent insuffisantes, d'autres opérations seront entreprises en 2011. En outre, un kit cycliste, composé d'un sac, d'une protection de selle, d'un bracelet réfléchissant, de pinces vélo et un éclairage est disponible depuis septembre. Il sera mis en vente à moins de 40% de sa valeur, soit Fr. 10.-, la différence étant subventionnée par le fonds;

- des modalités d'organisation de **l'inauguration de la garderie la Farandole**. Celle-ci aura lieu le 13 novembre 2010, en présence de Mme la conseillère d'Etat Catherine Lyon;
- de prendre acte que les **fêtes de Noël à Renens** se dérouleront du mercredi 15 au dimanche 19 décembre 2010, avec notamment:
  - mercredi après-midi 14h-19h: carrousel gratuit, présence du Père Noël, animations déambulatoires, animaux de la ferme, etc.
  - jeudi et vendredi 16h-19h: carrousel gratuit, stand crêpes, atelier de boules de Noël
  - Samedi 10h-20h et dimanche 12h-17h : musiciens mobiles, marché des artisans sous tente avec une vingtaine d'exposants
  - Un éclairage de fête coordonné entre les centres commerciaux Coop, Migros et la Ville de Renens qui permettra de proposer une unité dans les décorations lumineuses de la Place du Marché et des bâtiments voisins, soit des guirlandes LED et un sapin de 10 m de hauteur décoré de guirlandes LED blanc chaud.

Les horaires d'ouverture des commerces pendant cette période ont été discutés en concertation avec les représentants des centres commerciaux et des commerçants, ceci afin de bénéficier de l'ouverture d'un maximum de commerces durant ce week-end de fête.

### 3. Rencontres

#### Information publique concernant le tram t1

La semaine de la mobilité a été l'occasion d'organiser un échange avec la population au sujet de l'arrivée en 2017 du tram Lausanne Flon-Renens. Le 22 septembre dernier, des flyers ont été distribués aux passants et commerçants au nord de la gare pour les inviter à découvrir l'exposition sous tente présentant le projet. En outre une soirée d'information et d'échanges s'est tenue à la salle de spectacles en présence d'une délégation de la municipalité, de représentants du SDOL et de techniciens permettant au public de poser des questions. Les spécialistes ont ainsi pu répondre aux questions touchant principalement à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à la situation des arrêts et la distance entre eux.

Outre cette information spécifique, de nombreuses autres animations ont été organisées dans le cadre de la semaine de la mobilité en partenariat avec les communes de l'Ouest lausannois: vernissage des zones 30, journée à pied à l'école, notamment, ont été l'occasion pour de nombreux renenais de découvrir des moyens de se déplacer autrement.

LA MUNICIPALITÉ

## **Annexe au Communiqué de la Municipalité**

### **Information de la Municipalité suite à l'Assemblée générale du Centre de Rencontre et d'animation (CRA) du 21 septembre 2010**

Renens, le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Le 21 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée générale du CRA, dont la date avait été reportée en raison des événements survenus au 1<sup>er</sup> semestre 2010 et qui avaient nécessité la mise en place d'un comité provisoire. Un courrier daté du 14 juin 2010 avait été envoyé à tous les membres de l'Association, aux professionnels du domaine de la jeunesse ainsi qu'aux conseillers communaux.

Le comité provisoire, lié par une convention signée le 3 juin 2010, avait pour mission d'assumer jusqu'à l'Assemblée générale la gestion courante du Centre et d'apporter le soutien nécessaire à l'équipe en place afin qu'elle puisse poursuivre sa mission de qualité auprès des usagers dans les meilleures conditions. Il est à relever que, dans ce contexte particulièrement délicat, l'équipe a poursuivi avec conviction et motivation son travail et que, malgré l'effectif réduit, les prestations annoncées ont pu se dérouler comme prévu.

Durant cette phase intermédiaire, la question du rattachement du CRA à l'administration communale s'est posée de manière plus concrète. Dans sa séance du 10 septembre 2010, la Municipalité a décidé de présenter lors de l'AG du CRA le principe de la communalisation. Ce principe a été accepté lors d'un vote formel.

L'Assemblée générale a donc voté la prolongation du mandat du comité provisoire afin que la Municipalité étudie les incidences en ressources humaines, financières et organisationnelles du rattachement du CRA à la Direction Culture-Jeunesse-Sport.

L'Assemblée générale a également réélu les membres du comité provisoire, qui sont :

Pour la Ville :

- Mme Marianne Huguenin, Syndique
- Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Mme Michelle Dedelley, Cheffe de Service, Culture-Jeunesse-Sport
- M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal.

Pour le CRA :

- Mme Annie Siegler, Présidente
- Mme Sandrine Bron, secrétaire
- Mme Sylvie Milius, membre, en remplacement de M. Alain Amann, démissionnaire

Un préavis présentant le projet de communalisation du CRA sera déposé au Conseil communal en janvier 2011.

Les membres du comité provisoire resteront solidaires dans toute décision prise afin de permettre le rattachement du CRA à la Direction Culture-Jeunesse-Sport et poursuivre le bon fonctionnement de l'institution, dans le même esprit constructif qui a été celui des derniers mois.

Ils continueront d'informer les différents partenaires sur les étapes importantes de ce projet et seront particulièrement attentifs à la situation des actuels salariés de l'Association.

La Municipalité tient à remercier celles et ceux qui continuent à être actifs dans cette période transitoire.

La Municipalité remercie sincèrement les membres du comité du CRA et spécialement la présidente de l'Association pour tout le travail effectué ces dernières années.

Pour sa part, le comité provisoire tient à exprimer sa gratitude aux membres de l'Association pour leur confiance exprimée lors de l'Assemblée générale et s'engage à trouver une solution qui soit en cohérence avec la politique de la jeunesse de la Ville de Renens. Il tient encore à exprimer sa reconnaissance à toute l'équipe en place, pour ses compétences professionnelles et sa compréhension dans cette phase de transition, qualités précieuses dont bénéficient les usagers.

LA MUNICIPALITÉ